



Réf. : 204.02.16/...0990/MAECD/2022

### NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments à l'Office du Haut-Commissariat aux droits de l'homme à Genève et a l'honneur de lui transmettre, en annexe à la présente, un rapport d'évaluation à mi-parcours de la République du Burundi sur les progrès réalisés depuis janvier 2020 dans la mise en œuvre de la quatrième phase du Programme Mondial relative à l'éducation aux droits de l'homme, qui sera présenté à la 51<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme, en septembre 2022.

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler à l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève, les assurances de sa haute considération.



Fait à Genève, le 24/03/2022

NDINDURUVUGO Jean Bosco  
Chargé d'Affaires ai.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ndinduruvugo'.

**OFFICE DU HAUT-COMMISSARIAT DES DROITS DE L'HOMME**

Palais Wilson, Rue des Pâquis 52, 1202 Genève

**RAPPORT D'EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI SUR LES PROGRES NATIONAUX REALISES DEPUIS JANVIER 2020 DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA 4<sup>ème</sup> PHASE DU PROGRAMME MONDIAL RELATIVE A L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME.**

Dans le cadre d'une éducation efficace en droits de l'homme pour les jeunes, sur les progrès nationaux réalisés depuis janvier 2020 dans la mise en œuvre de la 4<sup>ème</sup> phase du programme mondial relative à l'éducation aux droits de l'homme, le Gouvernement de la République du Burundi a entrepris des activités de formation en droits de l'homme organisées par les différentes institutions de droits de l'homme.

Au Burundi, les jeunes constituent une majorité de la population burundaise (65 % de la population) et ont plus souffert et continuent à souffrir encore aujourd'hui des effets des crises qui ont endeuillé le Burundi, dans la mesure où ils ont été en même temps victimes qu'acteurs de ces violations. Il a été constaté que la récurrence des violations des droits de l'homme est causée par les jeunes qui sont facilement manipulables par des politiciens mal intentionnés.

C'est pour cette raison que depuis plus d'une décennie, des diverses réponses, pour soigner les séquelles de ces crises et pour préparer un avenir meilleur, ont été apportées, y compris les initiatives d'éducation en droits de l'homme et en droit à la paix, par le Gouvernement du Burundi et des organisations de la société civile œuvrant en matière de droits de l'homme.

Pour y arriver, le Burundi mis en place la Politique Nationale de Droits de l'Homme le 31 janvier 2013 assortie du Plan d'actions 2012-2017. Cette Politique a été actualisée en 2018 pour se conformer au Plan National de Développement (PND) 2018-2027. Dans cette politique figurent les activités de formation et de sensibilisation pour les jeunes en droits de l'homme.

Ainsi, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre via la Direction Générale des Droits de la Personne Humaine, de l'Éducation à la Paix et à la Réconciliation Nationale organise chaque trimestre des ateliers de

formation en droits de l'homme à l'intention des jeunes( les jeunes affiliés et non affiliés aux partis politiques , les jeunes regroupés dans des associations de droits de l'homme et les jeunes religieux ) qui, à leur tour, vont restituer le contenu de la formation aux membres de leur institutions. En plus, des clubs de droits de l'homme sont implantés dans les écoles et des formations aux encadreurs de ces clubs sont régulièrement dispensées par le Centre de Promotion des Droits de l'Homme du Ministère ayant en charge les droits de l'homme. Le Ministère encadre les jeunes regroupés au sein des Centres Jeunes des communes et des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle au niveau des communes par des activités de formations et de sensibilisation en droits de l'homme.

Dans ce processus de formation en droits de l'homme à l'endroit des jeunes, notons également les séances de moralisation sur les droits et les devoirs des citoyens responsables organisées par le Chef de l'Etat à l'intention des jeunes. Ces séances visent à faire la jeunesse burundaise la base du patriotisme éclairé afin qu'elle soit un acteur du changement positif du pays. C'est à titre d'exemple les séances du 29 janvier 2022 au Centre Jeunes Kamenge, du 9 septembre 2021 à Gitega et le 31 août 2021 en Marie de Bujumbura.